

# Bouaye

mensuel d'informations municipales

  
**ensemble**

JANVIER

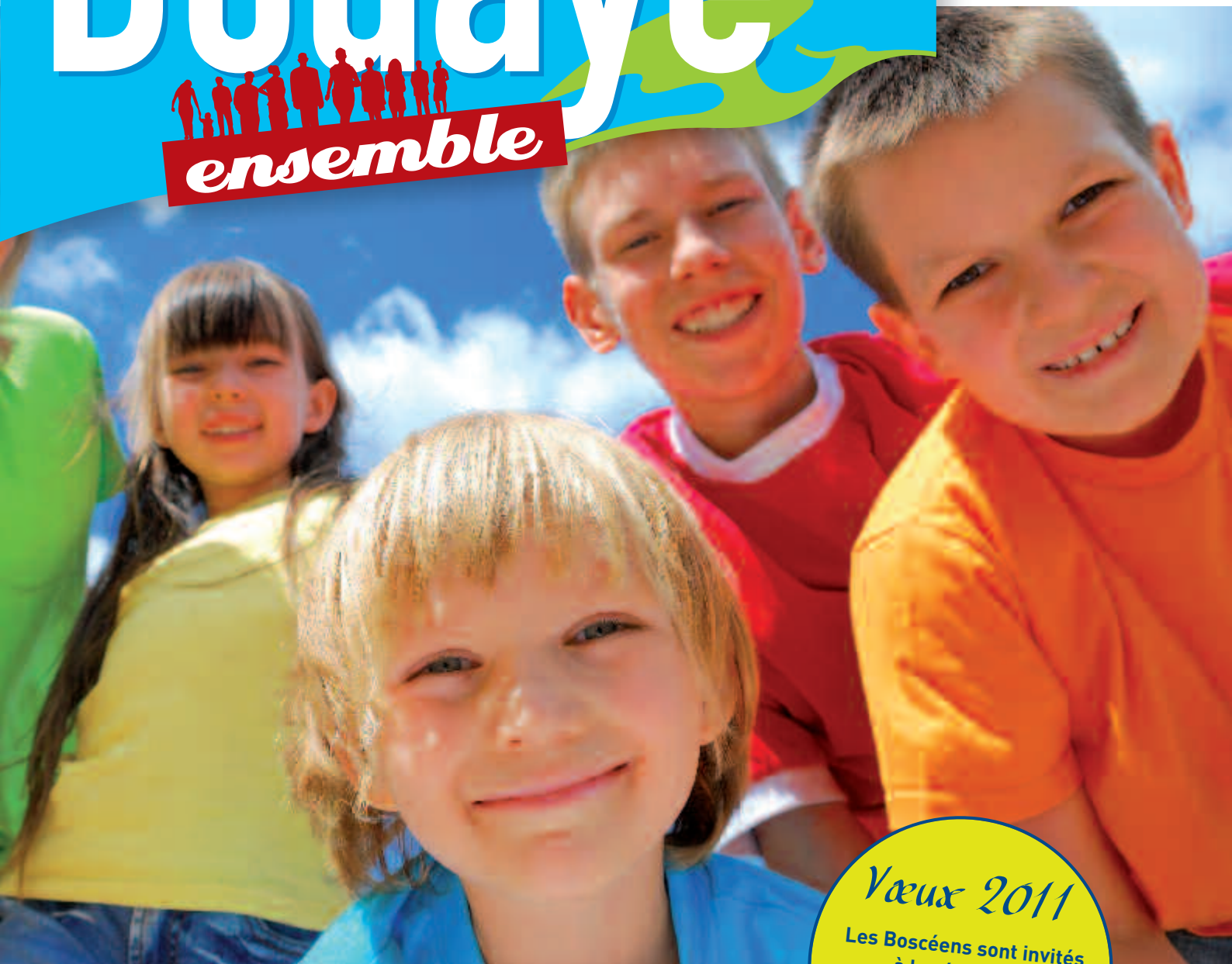
2011

n° 23



[www.mairie-bouaye.fr](http://www.mairie-bouaye.fr)

[contact@mairie-bouaye.fr](mailto:contact@mairie-bouaye.fr)



## Pour l'enfance : agir au quotidien

Au-delà des grandes orientations de la politique jeunesse définies par le Projet Educatif Local (PEL), des actions concrètes de terrain sont menées régulièrement tout au long de l'année par la Ville de Bouaye en faveur des plus jeunes.

### Sécurité améliorée, parc informatique renouvelé

L'été dernier, la pose d'une clôture grillagée tout autour de la piscine du centre de loisirs a permis d'améliorer l'encadrement des jeunes, de sécuriser ce péri-

mètre pendant et en dehors des heures d'ouverture du centre de loisirs. Préoccupation constante des différents partenaires éducatifs, des systèmes anti-pince doigts ont été installés cet été sur une quinzaine d'ouvertures du groupe scolaire

*Vœux 2011*  
Les Boscéens sont invités  
à la cérémonie  
samedi 8 janvier à 17h,  
salle des Ormeaux

Maryse Bastié et trois nouveaux à l'école Victor Hugo afin d'éviter les accidents d'une main négligemment posée dans la fermeture d'une porte. Par ailleurs pour

*suite >>>*



Dernière aire de jeux créée Avenue du Bois.



Efficaces, les anti-pince doigts installés dans les écoles évitent les accidents.



suite >>>

favoriser la pratique de l'informatique dès l'école élémentaire et maternelle, la Ville veille au renouvellement régulier du parc informatique dans les écoles publiques. Sur l'année 2010, huit postes mis en réseaux et reliés à Internet ont été achetés (10800 €) pour l'école Maryse Bastié.

### Moins de bruit au déjeuner

Le temps de midi est une étape importante de la journée scolaire. Entre les activités encadrées par les animateurs et le temps libre, le déjeuner doit pouvoir se dérouler dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi le mobilier de restauration

de l'école Maryse Bastié pour les plus grands sera remplacé prochainement par de nouvelles tables, chaises et claustras (18000 €). « Cette salle de restauration scolaire accueille chaque jour entre 170 et 190 élèves. Les meubles sont traités acoustiquement : les claustras absorbent les sons, les nouvelles chaises et tables seront plus légères et équipées de revêtements anti-bruits. Ces équipements vont réduire le nombre de décibels et créer un environnement plus apaisé et plus serein pour les écoliers », explique Marc Thébaud, directeur de l'enfance et de l'éducation de la ville. Cette action accompagne l'amélioration

de la qualité des repas servis (plats cuisinés sur place, aliments biologiques et saisonniers).



Christian Rivaud, adjoint aux travaux et à l'urbanisme devant l'abribus créé Allée Guichaud.



Traité acoustiquement, le nouveau mobilier de la restauration scolaire contribue à la diminution du bruit pendant les repas.

### Arrêts scolaires abrités

Dans la ZAC des Ormeaux, deux abribus en verre ont été installés près du lycée, au printemps dernier. En novembre, attendu depuis plus de dix ans par les riverains, un abribus en structure bois a été créé Allée Guichaud. La vieille aubette en tôle, située à la Jouetterie, a été remplacée par un modèle en bois. De nouveaux abribus devraient apparaître sur la commune en 2011.

### Des aires de jeux à planifier

Il existe actuellement quatre aires de jeux sur la commune. Elles sont situées au parc des Droits de l'Homme et du Citoyen (mairie), au centre de loisirs de Bellestre, Avenue du Bois et une piste de skate aux Ormeaux. La dernière aire a été créée Avenue du Bois, en octobre dernier pour un coût de 12500 €. Faut-il préférer la création de jeux répartis sur la commune ou privilégier la création d'une aire dédiée plus importante où seraient concentrés des équipements adaptés à tous les âges ? C'est la question que se pose la municipalité avant de s'engager dans une nouvelle réalisation. « Ces questions méritent réflexion. Nous étudions actuellement les possibilités en matière d'aires de jeux pour enfants. Une concertation entre élus, services jeunesse et assistantes maternelles est en cours. Ces différents acteurs permettront de nourrir la réflexion et de faire émerger des solutions pertinentes avec des types de jeux adaptés pour chaque âge », explique Nicole Chotard, adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'enseignement. Quelle que soit la solution retenue, une enveloppe budgétaire de 10000 € sera proposée aux investissements 2011 pour débiter le projet. Une réunion de concertation avec toutes les assistantes maternelles intéressées aura lieu salle du Conseil municipal, le jeudi 13 janvier, à 20h30 ●

## Allo Climat, un nouveau service plein d'énergie

Comment trouver le meilleur itinéraire en transport en commun entre votre domicile et votre travail ? Qui appeler pour installer des panneaux solaires ? Quelle subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ? Pour vos questions touchant à l'énergie, aux écogestes, Nantes Métropole a lancé le service téléphonique qui vous apportera des réponses concrètes.

Dans le cadre de son plan climat, Nantes Métropole s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et aide les particuliers à en faire autant. Le nouveau service **Allo Climat** permet à chacun d'avoir des solutions pour participer, au quotidien, à la lutte contre le changement climatique, en terme d'écogestes, de logement économe, de déplacements... Lancé le 15 novembre dernier, à l'occasion de la semaine de l'énergie 2010, l'objectif de ce service est d'apporter un premier niveau de réponse, complété par l'envoi de documentation. Pour les



questions plus complexes, les usagers seront orientés vers des interlocuteurs spécialisés. Vous souhaitez recycler votre vieux réfrigérateur, entrer en contact avec des producteurs bio, vous équiper en photovoltaïque, en savoir plus sur les diagnostics énergétiques ou les subventions destinées à un projet de rénovation ? Ayez le bon réflexe : appelez tout de suite **Allo Climat** !

**Service disponible de 8h à 19h, du lundi au vendredi, de 8h à 13h, le samedi.**  
**Allo Climat : 02 40 415 555 ●**

### Augmentation des navettes

Suite aux travaux de modernisation de la voie ferrée de Pont Rousseau à Sainte-Pazanne, la Région a pu augmenter le nombre de trains desservant Bouaye, en particulier en fin de journée au départ de Nantes. «*Si nous sommes satisfaits de cette augmentation de la desserte en TER, nous regrettons que les communes et l'association qui les fédère (l'ASLO), n'aient pas été associées à ces évolutions car il reste toujours à trouver de meilleures solutions pour des horaires compatibles avec les correspondances vers Paris*» précise Freddy Hervochon, adjoint au développement durable et aux transports.

Directement en phase avec les nouveaux horaires du TER, le service de navettes de la TAN qui relie Brains à la gare de Bouaye via les Ormeaux et le Bourg a été renforcé. Ainsi depuis le 13 décembre, ce sont 4 départs le matin qui sont accessibles en correspondance avec la navette, et 7 retours le soir. Une évolution très positive pour celles et ceux qui souhaitent une alternative aux déplacements automobiles.

**Horaires complets sur [www.mairie-bouaye.fr](http://www.mairie-bouaye.fr).**



La navette Tan est un complément idéal au TER pour aller travailler sur Nantes.

## Bonne et heureuse année 2011 !



Chères Boscéennes, chers Boscéens, je vous invite à participer aux **vœux de la municipalité le samedi 8 janvier, à 17 heures, salle omnisports des Ormeaux**. Ce sera l'occasion de nous retrouver pour échanger sur tous les projets qui rythmeront cette nouvelle année.

A Bouaye, l'année 2011 sera marquée par la **mise en service du nouvel ensemble sportif de Bellestre à l'automne prochain**. Tant attendu depuis l'incendie de 2006, cet équipement sera desservi par une voie d'accès entièrement reprise par Nantes Métropole pour améliorer la sécurité aux abords du collège et du centre de loisirs.

Dans un contexte national budgétaire très contraint, nous poursuivrons une gestion rigoureuse pour maintenir à nouveau la **stabilité des taux d'imposition fixés par le Conseil municipal**. La situation économique restant très incertaine, il nous faudra, tous, rester particulièrement vigilants pour apporter l'aide de la collectivité à nos concitoyens en situation précaire ou d'isolement.

Des travaux conséquents seront planifiés dans nos bâtiments communaux (**salle Auriol, local de l'Etier, toiture des ateliers municipaux**) avec une triple préoccupation : économies d'énergies, mises aux normes réglementaires et améliorations significatives pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, une **installation photovoltaïque sur la toiture de la salle des Ormeaux** sera posée durant l'été afin de contribuer à la production d'énergie renouvelable.

Au premier semestre 2011 sera validé le **second Agenda 21 de Bouaye**. Ce sera aussi le temps de la **concertation pour arrêter le projet de requalification de l'entrée Est du Bourg**, du rond-point du Pavillon à la place des Echoppes incluse, afin de rendre plus attractif ce pôle commerçant et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes.

J'adresse à chacun d'entre vous, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite tout au long de 2011 ●

**Jacques GARREAU**  
 Maire de Bouaye,  
 Vice-président de Nantes Métropole.

## Nouveau service de transport vers le marché

Afin de faciliter les déplacements et lutter contre l'isolement, la municipalité propose un nouveau service gratuit pour les aînés, grâce à l'aide de chauffeurs bénévoles. **Dès le jeudi 13 janvier**, les personnes âgées pourront se rendre au marché du jeudi en minibus, tous les 1<sup>ers</sup> et 4<sup>es</sup> jeudi du mois. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la présidente du club des aînés boscéens M<sup>me</sup> Thérèse Godeau au **02 40 65 40 37** ●



## Fête de la Musique : avis aux bénévoles et aux artistes



Le comité «Fête de la Musique» de Bouaye prépare la prochaine édition qui se déroulera le **18 juin 2011**. Si vous êtes musiciens, chanteurs et que vous pouvez vous produire sur scène ou si vous souhaitez donner un coup de main aux bénévoles lors de la préparation ou le jour J ? Vous êtes les bienvenus(e)s ! Pas besoin de compétences particulières, juste l'envie de faire swinguer la ville de Bouaye, de créer un moment festif et convivial autour de toutes les musiques ! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Anthony Mahé, service culturel au **02 51 70 57 55** ou [animation-culture@mairie-bouaye.fr](mailto:animation-culture@mairie-bouaye.fr) ●

## Jardin des naissances : un hêtre pourpre planté



**Samedi 27 novembre**, les enfants nés en 2009 et leurs parents ont planté 2010 un nouvel arbre dans le jardin des naissances (Allée Versaine Perrée), en présence de Jacques Garreau, Maire de Bouaye et Freddy Hervochon, adjoint au développement durable ●

## Les échos du Conseil

**Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du jeudi 16 décembre 2010. Les vidéos des séances du Conseil sont consultables sur le site Internet de la Ville [www.mairie-bouaye.fr](http://www.mairie-bouaye.fr)**

### Convention Ville Office du Sport de Bouaye

Le Conseil municipal a approuvé la nouvelle convention 2011-2012 de partenariat avec l'Office du Sport de Bouaye (OSB). Cette convention vise notamment à confier à l'OSB les missions suivantes :

- la promotion des activités physiques et sportives sur la commune,
- la proposition des critères de calcul et de répartition des subventions attribuées par la Ville aux associations sportives,
- la proposition des attributions des créneaux des équipements sportifs municipaux pour les besoins des associations en dehors des utilisations scolaires prioritaires,
- le recensement des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine sportif de la Ville,
- les demandes d'équipements nouveaux et de matériels neufs.

*28 voix pour et une abstention*

### Eco-lotissement des Ormeaux : critères d'attribution des lots libres

Dans le cadre de l'aménagement de la dernière tranche de la ZAC des Ormeaux, Nantes Métropole Aménagement commercialisera 41 lots libres. Le Conseil a voté les critères d'attribution des lots libres définis en concertation entre la commune et Nantes Métropole Aménagement. Ces critères privilégient, entre autres, les acheteurs résidents déjà sur Bouaye ou l'agglomération nantaise avant l'acquisition, ceux travaillant sur la commune, ceux engagés comme sapeurs pompiers volontaires à Bouaye.

*Approuvé à l'unanimité.*

### Inventaire des zones humides et des cours d'eau

Le Conseil municipal a approuvé la charte entre Nantes Métropole et la commune pour définir le partenariat entre les deux collectivités en vue d'inventorier et cartographier les zones humides et cours d'eau sur le territoire communal afin de les intégrer au Plan Local d'Urbanisme. Cet inventaire, qui se déroule de janvier à juin 2011, sera accompagné par un groupe communal de travail constitué d'élus, d'agriculteurs, d'associations connaissant bien l'espace rural.

*Approuvé à l'unanimité.*

## Les travaux d'aménagements sur la commune

**Plusieurs chantiers d'aménagements ont été effectués sur la commune lors du dernier trimestre 2010. Ces travaux ont permis d'améliorer le confort et d'augmenter la sécurité des Boscéens qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes ou randonneurs.**

### L'Avenue du Bois refaite

Du rond-point près du carrefour du Bois de la Noé jusqu'à la voie de chemin de fer, l'avenue du Bois a été entièrement refaite durant le mois d'octobre et de novembre. Les travaux ont commencé par l'aménagement des accotements. Ils se sont poursuivis par la pose de l'enrobé. Puis, deux bandes cyclables ont été créées de chaque côté de la chaussée. Ce cheminement cyclable s'inscrit dans le schéma communal deux-roues qui prévoit la continuité des voies cyclables pour favoriser la pratique du vélo. Ainsi, la chaussée a été réduite et permet de diminuer la vitesse des automobiles.

### Une aire de stationnement à l'Étier

Près de la Maison de la réserve du lac de Grand-Lieu, une aire de stationnement sablée a été créée. Entourée par une clôture en bois s'intégrant à ce site naturel, cette aire permettra aux promeneurs de garer leur véhicule, voiture, cyclomoteur et

même leur vélo puisque deux appuis vélo ont été posés par la Ville. Afin d'éviter l'occupation nocturne de cet espace public, une interdiction de stationner de 22h à 7h a été fixée par arrêté municipal.

### La fontaine Saint-Hermeland

En décembre, le service espaces verts de Bouaye a entrepris la réfection de la fontaine Saint-Hermeland et de ses abords. Après un nécessaire débroussaillage, le « bec de signe » par lequel l'eau de la fontaine s'écoule a été repris. Un dallage en pierres plates a été posé et un mur de soutènement en pierres sèches entoure l'ensemble. Des essences sauvages adaptées au site seront plantées en janvier pour achever l'intégration de ce point d'étape agréable sur ce parcours pour randonneurs. Un panneau d'information expliquant aux promeneurs l'histoire de cette fontaine sera posé ultérieurement ●

## Groupe minoritaire

### Équilibrer la relation avec Nantes Métropole

Appartenir à Nantes Métropole est une bonne chose pour Bouaye, cela permet d'assurer un développement équilibré de nos infrastructures dans une logique territoriale concertée. Cependant Bouaye n'a pas vocation à lui déléguer toute ses responsabilités.

A la demande de Nantes Métropole, l'équipe majoritaire a voté le transfert des ZAC existantes et futures de Bouaye à Nantes Métropole. La ZAC des Ormeaux va donc passer sous sa gestion. Bien gérée par toutes les municipalités de Bouaye, cette ZAC génère un excédent financier qui doit revenir à Bouaye ce qui n'est pas inscrit dans la convention. M. le Maire dispose juste dans son tiroir d'un « engagement politique » du Président de Nantes Métropole qui n'a aucune valeur juridique. Ce n'est pas acceptable.

Une ZAC d'habitation se doit d'être bien gérée au plan financier mais aussi au plan des dessertes de transport et des infrastructures associées. C'est le devoir des communes. Faut-il être solidaire des communes qui ne savent pas gérer leur ZAC d'habitation ?

Même si Nantes Métropole semble s'engager à ce que les communes soient ultimement décisionnaires pour leur ZAC, il est évident que les marges de manœuvre vont s'amoinrir. Le risque de se voir maintenant imposer des contraintes ou tronquer les projets de futures ZAC par Nantes Métropole existe. Alors pourquoi prendre ce risque ? La réponse est simple : la majorité municipale de Bouaye est un pion dans le système politicien menée par l'actuel président de Nantes Métropole. Informez-vous sur [www.bouaye-avenir.fr](http://www.bouaye-avenir.fr)

## Groupe majoritaire

### Ecole en danger

Cinq ans après la promulgation de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la rentrée 2010 s'est déroulée de façon catastrophique pour les 1300 enfants handicapés de Loire Atlantique puisque les horaires des auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent leur scolarisation ont été amputés de trois heures pour chaque enfant. Cinq familles de Bouaye sont directement concernées par ces restrictions. Les élus majoritaires ont proposé au Conseil municipal d'interpeller le Préfet pour demander à l'Etat de redonner les moyens d'une intégration réussie de ces enfants au sein des écoles.

En Loire Atlantique, les seuils de fermeture des écoles maternelles viennent également d'être relevés, avec pour conséquence sur Bouaye, à la rentrée 2011, de possibles suppressions de classes à Maryse Bastié et Victor Hugo. Avec 32 élèves par classe, c'est une véritable régression de l'enseignement des plus petits, alors que l'on sait l'importance des premières années de scolarisation.

Les enseignants sont eux carrément méprisés. Comment considérer autrement la suppression de leur formation ? Avant leur première rentrée en responsabilité, de jeunes diplômés à bac + 5 n'ont jamais été formés à la pédagogie. Le risque est grand de mal enseigner aux élèves, mais aussi de décourager les jeunes professeurs, non préparés à assumer la charge d'une classe.

Pour les élus majoritaires, l'éducation doit rester la priorité des responsables politiques. C'est le sens de nos efforts sur notre commune, à contre courant de ce que l'Etat nous impose, mais fort du soutien d'une large majorité de parents.

### Transfert de la ZAC des Ormeaux à Nantes Métropole

Pour développer son territoire de manière cohérente tant au niveau de l'habitat, des déplacements que du développement urbain, le conseil communautaire de Nantes Métropole a approuvé le 25 juin 2010, le principe que toutes les Zones d'Aménagements Concertés (ZAC) créées ou en cours de création soient transférées à la communauté urbaine. A Bouaye, seule la ZAC des Ormeaux, en phase d'achèvement, est concernée. Le Conseil municipal a voté les modalités juridiques du transfert de la ZAC des Ormeaux à Nantes Métropole.

23 voix pour et 6 abstentions

### Vœu pour la scolarisation des enfants handicapés

A la rentrée de septembre dernier, la décision de l'Inspecteur d'Académie d'amputer de 3 heures tous les accompagnements d'auxiliaires de vie scolaire supérieurs à 6 heures par semaine, ne garantit plus aux élèves handicapés une scolarisation bien intégrée. Le Conseil municipal de Bouaye alerte le Préfet sur la situation actuelle, intenable pour les enfants, les familles et les enseignants, et appelle de ses vœux le déblocage de moyens propres à assurer à chaque enfant une scolarisation adaptée au handicap.

28 voix pour et une abstention



L'avenue du Bois dispose désormais de bandes cyclables.



Banc, poubelle, appuis vélo et panneaux ont été installés sur l'aire de l'Etier.



Pose du dallage en pierres plates près de la fontaine par le service espaces verts de la ville.

## E n b r e f

### Réunion de quartier aux Ormeaux

**Mardi 25 janvier**, la municipalité organise une réunion de quartier, à 20h, au lycée Alcide d'Orbigny. Cette soirée sera l'occasion de faire le point sur l'évolution du quartier, notamment sur le projet d'éco-lotissement qui achèvera la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Cette réunion permettra également de répondre aux questions sur les divers projets en cours sur la commune.



Un éco-lotissement achèvera la Zone d'Aménagement Concerté des Ormeaux

## Nouvelle entreprise : RG Ouest



Spécialiste de l'éclairage public et du mobilier urbain, RG Ouest a choisi Bouaye pour y installer ses nouveaux

locaux de 400 m<sup>2</sup> comprenant des bureaux et un show-room. Située auparavant dans le Maine-et-Loire, l'entreprise RG Ouest s'adresse aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour l'éclairage public, la mise en valeur du patrimoine et le mobilier urbain (bancs, fontaines, appuis vélos...). Ses clients sont les collectivités, architectes, urbanistes, paysagistes et installateurs.

Contact : Michaël Mortier - 6, rue des Pampres - Tél. 02 51 727 727 ●

## La CAF change de numéro

0 810 25 44 10, c'est le numéro que les personnes désirant contacter la **Caisse d'Allocation Familiale** de Loire-Atlantique doivent désormais composer. En effet, depuis début novembre 2010, le préfixe 0820 est passé à 0810 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Les usagers gardent leurs services habituels. Rien ne change, ils peuvent toujours, avec leur numéro d'allocataire et leur code confidentiel :



- suivre leurs courriers, connaître les dates et les montants de leurs derniers paiements, demander une attestation de paiement et de quotient familial, 24h/24 et 7 jours sur 7.
- joindre un technicien conseil de la CAF pour une réponse personnalisée, **du lundi au vendredi de 9h à 16h, non stop** ●

## Jeunes en difficulté recherchent familles d'accueil

La protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique (Ministère de la Justice) recherche des personnes ou des familles pour **accueillir à leur domicile des jeunes de 13 à 18 ans**. Cet accueil de jeunes en difficultés a pour but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, en coordination avec une équipe éducative qui assure un soutien continu. Une indemnisation est attribuée en tant que collaborateur occasionnel de l'Etat.

**Merci d'envoyer votre candidature par courrier à : UEH 27, Rue Arthur Honegger 44400 REZE. Tél. 02 40 35 69 30 ●**

# La musicothérapie en aide aux malades d'Alzheimer

**P**arce que nous savons que de vivre au quotidien avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, peut devenir très compliqué et épuisant, l'association APAMA propose deux après-midi par mois, un peu de répit, d'écoute, de bien-être et de plaisir aux malades. Depuis début

octobre, elle propose, tous les mardis, des séances de musicothérapie auprès des personnes malades. Celle-ci ont pour objectifs de :

- donner des repères spatio-temporels grâce à la musique
- apporter un moment de détente et de bien-être favorisé par l'écoute musicale
- stimuler la mémoire musicale et les fonctions cognitives fragilisées par la maladie
- soutenir l'expression corporelle et émotive
- favoriser la communication verbale et analogique
- accéder de nouveau au plaisir, au jeu, à la créativité grâce aux instruments et au chant.



Une séance de musicothérapie est organisée une fois par mois par l'APAMA.

Pendant ce temps, les « aidants » participent à un groupe de parole, accompagné par un psychologue Cyril Cruaud.

**Les prochains ateliers de musicothérapie ont lieu les** 4 janvier - 1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> mars - le 5 avril - 3 mai - 7 juin.

**Les rencontres avec les bénévoles et activités pour les malades (haltes relais) :**

Les 21 janvier 2011 - 18 février - 18 mars - 22 avril - 20 mai - 17 juin (*Portes ouvertes*)  
Tous ces rendez-vous ont lieu salle J. Foulon, au centre administratif et social (parking mairie). Adhésion annuelle : 15 €. **Renseignements : 02 40 65 50 32**  
[www.apama.fr](http://www.apama.fr) ●

# Handball Club du Lac : des effectifs en hausse



Maylis Goinard (2<sup>e</sup> à droite), avec l'équipe des moins de 12 ans du HBCL.

**E**n quelques années, le handball français est sorti de l'ombre et vit une période faste depuis 1992, date d'une médaille de bronze au J.O. de Barcelone. C'est actuellement le sport collectif français le plus titré avec :

- un titre de championnes du monde et deux titres de vice-championnes pour les féminines
- trois titres mondiaux, un titre de champion européen et celui de champion olympique pour les masculins.

Ces excellents résultats sportifs ont augmenté la visibilité et la popularité de ce sport et ont entraîné une hausse croissante des pratiquants : la Fédération Française de Handball vient de passer le seuil des 400 000 licenciés. Pour célébrer ce succès, le Handball Club du Lac (HBCL) a distingué le **5 décembre**, sa dernière licenciée : Maylis Goinard. Agée de 10 ans, elle a intégré l'équipe féminine des moins de 12 ans en octobre dernier. Anabelle et Maliha Montero ont été remerciées pour leur participation active à son recrutement. « *Ce cap de 400 000 licenciés, nous l'avons franchi tous ensemble. Notre club y a apporté sa part puisque le HBCL a dépassé la centaine de licenciés pour la saison 2010-2011. Nous avons engagé trois équipes de jeunes en plus de l'école de hand en championnat, soit un total de 43 enfants de moins de 12 ans, ce qui complète nos trois équipes seniors et celle des moins de 18 ans garçons* », s'est félicité le président Stéphane Conas ●

# La Bouteille d'Or 2010 attribuée pour un an

Dimanche 21 novembre, Bouaye a célébré son vignoble toute la journée en commençant par l'intronisation de personnalités boscéennes au sein de l'Ordre des Chevaliers Bretvins. Puis, arrivée de La Limouzinière, la Bouteille d'Or a été remise officiellement à la commune de Bouaye. Ce trophée sera conservé précieusement pendant un an et exposé à l'accueil de la mairie pour rappeler aux visiteurs la qualité et le savoir-faire des viticulteurs boscéens.

Défilé de la confrérie dans les rues de Bouaye.



La très officielle intronisation des Chevaliers Bretvins et Dames de la Duchesse Anne.



La Limouzinière, Bouteille d'Or 2009, remet le trophée à Bouaye.



Réception de la Bouteille d'Or devant l'hôtel de ville.

## Des ateliers d'écriture pour tous

Pour fêter les 10 ans de la bibliothèque en 2011, plusieurs temps forts autour de la lecture et de l'écriture seront organisés au cours du 1er semestre 2011. A ce titre, un atelier d'écriture animé par Corinne Le Lepvrier (association *Matière à mots*) se déroulera à la bibliothèque les **jeudis 13, 20 et 27 janvier, de 14h30 à 17h**. Aucune compétence n'est requise si ce n'est l'envie ou la curiosité de découvrir la mise en écriture à travers un certain nombre de techniques proposées par l'animatrice. Ce sont des moments de jouissance en perspective, alors n'hésitez pas à prendre contact avec la bibliothèque au 02 40 32 63 03 ou [bibliotheque@mairie-bouaye.fr](mailto:bibliotheque@mairie-bouaye.fr) La participation est gratuite. Les places sont limitées à 12 personnes. ●

Corinne Le Lepvrier vous invite à ses ateliers d'écriture.



### JANVIER

**Jeudi 6**

**GALETTE DES ROIS**

Club des Amis Boscéens  
14h-18h - salle Eugène Lévêque

**Vendredi 7**

**ATELIER MESSAGES/RELAXATION POUR BEBES**

L'Equipage café librairie  
10h-11h30

**GALETTE DES ROIS**

Judo Club de Bouaye  
18h - foyer Marcel Herbreteau

**Samedi 8**

**VŒUX A LA POPULATION**

Municipalité  
17h - ensemble sportif des Ormeaux

**Dimanche 9**

**GALETTE DES ROIS**

Moto Club d'Herbauges  
14h - salle Eugène Lévêque

**Lundi 10**

**VŒUX AUX ENTREPRISES**

Municipalité - 12h - salle Eugène Lévêque

**Vendredi 14**

**GALETTE DES ROIS**

Tennis Club de Bouaye  
19h - salle Eugène Lévêque

**GALETTE DES ROIS**

Handball Club du Lac  
18h - hall des Ormeaux

**GALETTE DES ROIS**

API - 20h - salle José Foulon

**Samedi 15**

**« ECRIPAGE » : PETITS ATELIERS D'ECRITURE SANS PRETENTION**

16h-18h - L'Equipage café librairie

**SOIREE DANSE DE SALON**

Amicale Laïque de Bouaye  
20h30 - salle Eugène Lévêque

**Dimanche 16**

**GALETTE DES ROIS**

Gars d'Herbauges - 17h - hall des Ormeaux

**Lundi 17**

**GALETTE DES ROIS**

Gymnastique d'Entretien Boscéenne  
15h-17h - salle Germaine Tillion

**Mardi 18**

**GALETTE DES ROIS**

Patineurs d'Herbauges  
20h30 - hall des Ormeaux

**Mercredi 19**

**ATELIER MESSAGES / RELAXATION POUR BEBES**

10h-11h30 - L'Equipage café librairie

**ASSEMBLEE GENERALE**

ASL Jacques Demy  
19h30 - salle du Conseil municipal

**Jeudi 20**

**ASSEMBLEE GENERALE**

Club des Amis Boscéens  
14h 18h - salle Eugène Lévêque

Suite >>>

Suite >>>

### Vendredi 21

#### GALETTE DES ROIS

Bouaye Avance  
18h30 - salle José Foulon

#### GALETTE DES ROIS

Herbauges Athletic Club  
20h30 - salle Eugène Lévêque

### Samedi 22

#### CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 6 ANS ET +

ALB section gym  
14h - salle omnisports (La Montagne)

#### ASSEMBLEE GENERALE

Union Nationale des Combattants  
11h - salle Eugène Lévêque

#### ASSEMBLEE GENERALE

ASL Ville en Bois  
10h-12h - salle José Foulon

### Dimanche 23

#### CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 6 ANS ET +

ALB section gym  
Journée - salle omnisports (La Montagne)

#### GALETTE DES ROIS

Football Club de Bouaye  
18h - salle Eugène Lévêque

### Mardi 25

#### ATELIER D'VEUIL CORPOREL POUR TOUT-PETITS

9h-10h30 - L'Equipage café librairie

#### REUNION DE QUARTIER AUX ORMEAUX

Municipalité  
20h - lycée A. d'Orbigny

### Vendredi 28

#### ASSEMBLEE GENERALE + GALETTE DES ROIS

Randonnée Boscéenne  
20h - salle Eugène Lévêque

#### REUNION D'INFORMATION PAJE (PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

CAF -13h30-17h - salle José Foulon

## Zoom sur...

# L'Office du Sport de Bouaye fédère tous les clubs

**Le Conseil municipal, réuni le 16 décembre 2010, a voté la nouvelle convention 2011-2012 entre l'Office du Sport de Bouaye et la Ville. Une occasion de rappeler les objectifs de cette structure fédératrice pour les acteurs sportifs de la commune.**

Créé en 2004, l'Office du Sport de Bouaye (OSB) est une association de loi 1901. Elle a pour but de coordonner les activités des sportifs utilisant les installations municipales et d'assurer les relations avec la municipalité. L'OSB doit permettre aux clubs sportifs locaux de travailler ensemble au développement du sport à Bouaye. « *Cet office regroupe actuellement 28 clubs et associations sportives représentant environ 1 400 personnes. L'OSB est un outil de dialogue dont l'ambition est de permettre à chaque club installé sur Bouaye de trouver sa place et les moyens pour se développer* », explique Guy Boidé, président.

### Une convention qui précise le rôle de chacun

L'OSB est l'interlocuteur privilégié entre la municipalité et les clubs sportifs. En effet, la convention liant la Ville et l'OSB fixe un certain nombre de missions pour chacune des parties. D'un côté, la Ville s'engage à :

- mettre à disposition des équipements et du matériel sportifs communaux,



Guy Boidé, président de l'OSB, et Eric Guicheteau, ont préparé la nouvelle convention en présence d'Eric Contremoulin, adjoint aux sports et de Jacques Garreau, Maire.

- aider financièrement les associations,
- apporter une aide matérielle et technique (organisation de manifestations sportives, mise à disposition d'un minibus, communication...)

De l'autre côté, l'OSB :

- centralise toutes les demandes de subventions des clubs sportifs,
- recense leurs besoins pour les porter auprès de la municipalité (créneaux d'occupation de salles, travaux et investissements nouveaux, utilisation du minibus...).

« **Cette convention est utile pour fixer des critères transparents afin d'attribuer les subventions, les créneaux, le minibus... destinés aux clubs locaux** », conclut Eric Contremoulin, adjoint aux sports. ●

<http://osbouaye.org>

## État-civil

### NAISSANCES

- Anaïs LE ROUX, née le 08/11/2010
- Fanny GUILLAUME, née le 10/11/2010
- Fanny LERAY, née le 19/11/2010
- Ewen GRANG, né le 23/11/2010
- Estelle PACAUD, née le 06/12/2010
- Manon CHANTREAU, née le 10/12/2010

### DÉCÈS :

- Laëtitia PEDEAU, le 17/11/2010

## NUMÉROS D'URGENCE

### MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le **15**.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS appelez le **02 40 32 61 62**  
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES appelez le **02 40 32 61 56**

## L'écogeste du mois



### Déguster les fruits et légumes de saison

Manger des fruits et légumes de saison de notre région comporte de nombreux avantages : tout d'abord, cela permet de consommer des produits frais et goûteux, produits près de chez nous ce qui favorise l'agriculture locale. De plus, en réduisant le transport de ces fruits et légumes, nous limitons les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique. Enfin, les aliments nécessitent moins de conservateurs et moins d'emballage.

Alors pour respecter la saisonnalité des fruits et des légumes, faites-vous plaisir en ce début d'année avec :

- une salade d'endives aux noix et fromage de chèvre,
- une fondue de poireaux,
- un gratin de choux fleurs
- une soupe à la citrouille,
- des pommes au caramel, cuites au four,
- une salade de fruits d'hiver (pommes, poires, clémentines, kiwis...)

